

*Direction de l'anti-discrimination
Unité des Cités interculturelles*

ADI-INT(2022)10-provStrasbourg

Strasbourg, 21 septembre 2022

COMITÉ D'EXPERTS SUR L'INTÉGRATION INTERCULTURELLE DES MIGRANTS (ADI-INT)

2^{ème} réunion

18 - 19 octobre 2022, 9.30 - 17.00

Skopje, Macédoine du Nord

Documents de référence généraux

- Résolution CM/Res(2021)3 concernant les comités intergouvernementaux et les organes subordonnés, leur mandat et leurs méthodes de travail
- ADI-INT(2022)3inf - Note d'information sur les méthodes de travail
- [Recommandation CM/Rec\(2022\)10](#) du Comité des Ministres aux Etats membres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle
- [Recommandation CM/Rec\(2015\)1](#) du Comité des Ministres aux États membres sur l'intégration interculturelle
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#)
- Extrait du document CM(2021)131-addfinal - Mandat de l'ADI-INT pour 2022-2025

Mardi 18 octobre 2022

9.00 - 9.30 Arrivée, enregistrement des participant·e·s

9.30 - 9.45

1. Ouverture de la réunion

Le Président de l'ADI-INT, Peter Kariuki (Finlande), ouvrira la réunion. Les autorités hôtes prononceront leurs allocutions de bienvenue.

2. Adoption de l'ordre du jour

Documents de travail

- ADI-INT(2022)10-prov - Projet d'ordre du jour annoté et ordre des travaux, 2^{ème} réunion, Skopje, Macédoine du Nord, 18-19 octobre 2022
- ADI-INT(2022)9 - Rapport de la 1^{ère} réunion de l'ADI-INT, Strasbourg, France, 14-15 juin 2022

Annotations

Le Président rappellera les conclusions de la 1^{ère} réunion de l'ADI-INT qui s'est tenue à Strasbourg (France) les 14 et 15 juin 2022, et présentera le projet d'ordre du jour annoté de la 2^{ème} réunion de l'ADI-INT tel que figurant dans le document ADI-INT(2022)10-prov.

Action

L'ADI-INT est invité à adopter l'ordre du jour de sa 2^{ème} réunion tel que figurant dans le document ADI-INT(2022)10-prov.

9.45 - 10.30

3. Point sur les développements actuels pertinents pour l'ADI-INT

Document de référence

- CM/Inf(2022)14 - Priorités de la Présidence irlandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe (20 mai - 22 novembre 2022)

Annotations

Le Secrétariat présentera les priorités de la Présidence irlandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe telles que figurant dans le document CM/Inf(2022)14, et les décisions du CDADI qui concernent l'ADI-INT.

Les membres et observateurs de l'ADI-INT sont invités à présenter les développements en cours et les activités pertinentes liés à la diffusion du Modèle de cadre et de la Recommandation CM/Rec(2022)10 dans leurs pays respectifs, ainsi que toute autre information importante en ce qui concerne les progrès en matière d'intégration interculturelle.

Actions

L'ADI-INT est invité à prendre note des priorités de la Présidence irlandaise du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe, des décisions pertinentes du CDADI et des informations partagées par les délégations de l'ADI-INT sur les mesures prises pour promouvoir le Modèle de cadre et la CM/Rec(2022)10, ainsi qu'à discuter et décider d'une éventuelle suite à donner.

10.30 - 11.00 Pause-café

11.00 - 12.45

4. Programme et outils de renforcement des capacités en matière d'intégration interculturelle - Partie 1

Documents de travail

- ADI-INT(2022)11 - Note d'information sur le projet « Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande »
- ADI-INT(2022)6-prov - Projet final de Note conceptuelle et d'esquisse de programme de renforcement des capacités et d'outils pour l'intégration des personnes migrantes
- ADI-INT(2022)13-prov - Projet de manuel pour la conception d'un cours de formation sur la compétence interculturelle

Annotations

Le Président et le Secrétariat informeront le Comité de l'état d'avancement du projet « Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande » tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)11.

Le Secrétariat présentera le projet final de Note conceptuelle et d'esquisse de programme de renforcement des capacités et d'outils pour l'intégration des personnes migrantes, tel que figurant dans le document ADI-INT(2022)6-prov. Il présentera également le projet de manuel pour la conception d'un cours de formation sur la compétence interculturelle (outil 1 du programme de renforcement des capacités) tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)13-prov.

Actions

L'ADI-INT est invité à prendre note de l'état d'avancement du projet « Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande » tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)11. Il devrait également discuter, finaliser et approuver le projet de Note conceptuelle et d'esquisse de programme de renforcement des capacités et d'outils pour l'intégration des personnes migrantes, tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)6-prov, ainsi que le projet de manuel pour la conception d'un cours de formation sur la compétence interculturelle, tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)13-prov, en vue de soumettre les deux documents au CDADI pour approbation lors de sa 6^{ème} réunion (29 novembre - 1^{er} décembre 2022, à Strasbourg).

Programme et outils de renforcement des capacités en matière d'intégration interculturelle - Partie 2

Annotations

Le Secrétariat présentera les travaux en cours sur le thème de la collecte de données pour identifier et prévenir la discrimination systémique, et informera le Comité de l'état d'avancement des autres outils devant être développés dans le cadre du programme de renforcement des capacités.

Actions

L'ADI-INT est invité à : 1) prendre note des travaux en cours sur le thème de la collecte de données pour identifier et prévenir la discrimination systémique et discuter de la préparation d'un projet de manuel de formation sur la collecte et l'analyse de données sur l'égalité pour prévenir et traiter la discrimination systémique ; 2) discuter de la préparation d'une compilation de bonnes pratiques sur les programmes et outils de renforcement des capacités existants dans les domaines de l'égalité, la

diversité, l'interaction et la citoyenneté et la participation actives, ainsi que d'un indice pour mesurer la gouvernance multiniveaux ; 3) décider de la suite à donner.

12.45 - 14.30 Pause déjeuner

14.30 - 17.00

5. Vers des modèles de gouvernance multiniveaux - session de design systémique

Documents de référence

- [Éléments de la gouvernance multiniveaux de l'intégration interculturelle et possibilité d'application à la République de Chypre \(en anglais uniquement\)](#)
- Rapport d'appui à la session de design systémique sur la gouvernance multiniveaux (note informelle)

Annotations

Le Secrétariat présentera l'objectif de la session de design systémique (dans le cadre de groupes de travail) qui est organisée afin d'aider les délégations à réfléchir sur les expériences existantes de coopération multiniveaux et multi parties prenantes. La session sera animée par des expert-e-s de Halogen, un cabinet de conseil en conception et pluridisciplinaire spécialisé dans la résolution de problèmes dans des environnements complexes. La session permettra au Comité de concevoir des modèles inspirants de systèmes ou de plateformes de gouvernance multiniveaux, incluant les principaux éléments nécessaires à leur mise en place et à leur fonctionnement, en vue d'intégrer ces modèles à une matrice qui sera incluse dans le programme de renforcement des capacités. La session de design systémique se poursuivra durant la matinée du 19 octobre.

17.00 Fin du premier jour

Mercredi, 19 octobre 2022

9.30 - 12.30 (incluant une pause-café – heure à confirmer)

5. Vers des modèles de gouvernance multiniveaux - session de design systémique (suite)

Annotations

Poursuite de la session de design systémique, présentation des résultats et discussion.

Actions

L'ADI-INT est invité à identifier et à discuter des éléments de la coopération multiniveaux en vue de convenir d'une matrice pouvant servir d'inspiration et qui sera annexée à la Note conceptuelle et esquisse de programme de renforcement des capacités et d'outils pour l'intégration des personnes migrantes à soumettre au CDADI pour discussion et approbation lors de sa 6^{ème} réunion (Strasbourg, 29 novembre - 1er décembre 2022).

12.30 - 14.30 Pause déjeuner

14.30 - 16.15

6. Étude de faisabilité d'un outil juridique ou d'analyse comparative sur l'inclusion

Documents de travail :

ADI-INT(2022)7-prov – Projet d'Ésquisse d'une étude de faisabilité concernant un éventuel nouvel instrument sur les stratégies globales d'inclusion

ADI-INT(2022)12-prov - Projet de questionnaire pour les États membres

Annotations

Présentation du travail accompli par le groupe de travail ad hoc sur l'étude de faisabilité d'un outil juridique ou d'analyse comparative sur l'inclusion, ainsi que du projet final d'Ésquisse d'une étude de faisabilité concernant un éventuel nouvel instrument sur les stratégies globales d'inclusion, tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)7-prov. Présentation du projet de questionnaire pour l'étude de faisabilité concernant un éventuel nouvel instrument sur les stratégies globales d'inclusion, tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)12-prov.

Actions

L'ADI-INT est invité à discuter et convenir de l'Ésquisse d'une étude de faisabilité concernant un éventuel nouvel instrument sur les stratégies globales d'inclusion, telle que présentée dans le document ADI-INT(2022)7-prov, et du projet de questionnaire pour recueillir les contributions des États membres, tel que présenté dans le document ADI-INT(2022)12-prov, en vue de soumettre les deux documents au CDADI pour discussion et approbation éventuelle lors de sa 6^{ème} réunion (29 novembre - 1^{er} décembre 2022, à Strasbourg).

16.15 - 16.45

7. Prochaines étapes et date et lieu de la prochaine réunion

Annotations

Le Secrétariat présentera des propositions concernant l'ordre du jour de la 3^{ème} réunion de l'ADI-INT. Il propose également que la 3^{ème} réunion de l'ADI-INT se tienne à Strasbourg à l'une des dates suivantes : 2-3 mai, 3-4 mai ou 4-5 mai 2023.

Action

L'ADI-INT est invité à convenir de la date de sa 3^{ème} réunion.

16.45 - 17.00

8. Adoption du rapport abrégé

Document de travail :

ADI-INT(2022)14 - Projet de rapport abrégé de la 2^{ème} réunion de l'ADI-INT

Annotations

Selon la résolution CM/Res(2021)3, les commissions adoptent les rapports de réunion avant la fin de leurs réunions.

Action

Le ADI-INT est invité à adopter la liste des décisions/le rapport abrégé de sa 2^{ème} réunion.

17.00 *Fin de la réunion*